ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Insertion sociale

Question écrite n° 48724

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation sociale des jeunes par rapport a l'ensemble de la population, telle que la fait apparaitre l'etude realisee par le Conseil superieur de l'emploi, des revenus et des couts (CSERC). En effet, tant au point de vue de l'insertion professionnelle que du decalage des revenus, du chomage et de la precarite, la situation des jeunes, principales victimes du ralentissement economique, s'est tres degradee et les inegalites beaucoup plus developpees depuis le debut de l'actuelle decennie que lors des annees quatre-vingt. Ainsi, la France est le pays ou le taux d'activite des personnes de vingt a vingt-quatre ans est le plus bas : 52 % contre 69 % pour la moyenne des pays de l'OCDE. Il est effrayant de souligner que les dernieres annees sont marquees par l'elevation du chomage des diplomes et, la diminution de la part des jeunes dans l'emploi total ainsi que par l'accroissement du taux de pauvrete chez les jeunes, celui-ci passant de 11 % a 18 %. Cette situation ne manque pas d'engendrer une baisse sensible du niveau de vie et une accentuation des inegalites entre classes d'age. Il lui demande, en consequence, de lui faire part des mesures qu'il compte prendre pour remedier a cet alarmant etat de fait.

Données clés

Auteur : M. Kucheida Jean-Pierre
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48724
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 922